



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Lancement de la tournée « La parité, j'y gagne! » Cinq (5) conseils municipaux paritaires félicités dans D'Autray

Joliette, 5 mai 2014 – La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière a entamé, le 30 avril dernier, sa tournée des six MRC de la région et lancé son « Guide pratique à l'intention des municipalités et des instances décisionnelles qui souhaitent élaborer et mettre en œuvre des politiques de parité ».

« Municipalités paritaires 2013-2017 »

C'est en présence des 19 maires et mairesses de la MRC et de sept conseillères municipales que la TCGFL a décerné des félicitations « Municipalités paritaires 2013-2017 » et remis l'épinglette « La parité, j'y gagne! » aux conseils de Lanoraie, St-Didace, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint Norbert et Sainte Élisabeth. Actuellement, ce sont 14 municipalités sur 58 qui sont paritaires dans Lanaudière. La MRC d'Autray en détient le plus grand nombre (5 conseils).

Questionnés sur les impacts de l'augmentation de la représentation féminine dans leurs conseils, les mairesses et les maires présents ont majoritairement démontré de l'ouverture et parlé en faveur de la parité. Ils conviennent toutefois que des obstacles existent toujours pour les femmes, tant avant les élections qu'une fois au pouvoir. « Elles se posent plus de questions que les hommes avant de se présenter », soulignait avec justesse le maire de St-Didace, M. Yves Germain. Il est donc important de les convaincre, une à la fois.

« C'est possible d'agir immédiatement, même si les élections ne sont que dans quatre ans. Des mesures très concrètes peuvent être adoptées au sein de la gouvernance, mais aussi dans les activités offertes à la population et dans la régie interne des organisations », a expliqué Joëlle C. Bouchard de la TCGFL. « Il faut se donner des conditions de réussite et se nommer une personne porteuse du dossier à l'interne ».

Déclaration d'engagement

La parité homme-femme étant un déclencheur pour aspirer à une société véritablement équitable et égalitaire, la TCGFL a élaboré un « Guide pratique à l'intention des municipalités et des instances décisionnelles qui souhaitent adopter et mettre en œuvre des politiques de parité ». Cet outil, adapté à notre région, a été présenté et remis à toutes les municipalités. Il sera aussi disponible en ligne, sur le site web de la TCGFL. Les municipalités ont été invitées à signer la « déclaration d'engagement » et à adopter une politique et un plan d'action pour bénéficier des impacts positifs qu'apporte une présence accrue des femmes.

« Nous voyons les choses autrement », expliquait Manon Rainville, mairesse St-Gabriel-de-Brandon, c'est pour cette raison qu'il est important d'avoir plus de femmes dans les conseils.



Une représentante du conseil d'administration du Réseau des femmes élues de Lanaudière s'est jointe à la TCGFL afin de faire connaître leur mission. Pour l'occasion, c'est Francine Ranger, représentante de la MRC de d'Autray et présidente du nouvel organisme qui a brièvement présenté l'historique et les activités du Réseau dont l'objectif est de soutenir les élues et les futures candidates. Elle a aussi sollicité l'appui moral et financier des municipalités.

Pour plus d'informations sur la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, consultez le www.femmeslanaudiere.org.

- 30 -

Source :

Joëlle Champoux-Bouchard

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

450-944-2070